

Le rapport est un support essentiel de l'épreuve orale. Il est lu attentivement par au moins un des deux membres du jury.

Le rapport est une production personnelle dont la rédaction est assumée par tous les membres du groupe. Il n'y a pas de plan-type et chaque groupe doit trouver la présentation qui sert le mieux son projet.

Le rapport de TIPE doit être dactylographié, les pages agrafées en haut à gauche (pas de reliure baguette ni spiralée). **Il ne doit pas excéder 10 pages** (sommaire, illustrations, bibliographie et annexes comprises), en plus de la page de garde. Le nombre de caractères (espaces compris) doit être inférieur à 20 000. Les pages sont numérotées (sauf la page de garde).

Sur la page de garde figurent : noms des élèves, classe, année, titre du TIPE, résumé du TIPE en 6 lignes maximum, nombre de caractères (utiliser la page de garde type de la session en cours du concours A, qui sera déposée sur le site en temps voulu).

Le rapport doit comprendre :

- un sommaire (avec renvois aux pages)
- une introduction, qui justifie la place du sujet dans le thème et qui indique clairement la problématique,
- pour chaque problème : énoncé du problème, hypothèses, schémas des protocoles expérimentaux correspondants (les expliquer et les justifier) ou photos des dispositifs expérimentaux, illustrations, présentation des résultats, discussion (mise en relation avec les hypothèses, les données bibliographiques, le réel pour une analyse critique des résultats obtenus) et conclusion. Le lien entre les parties doit être apparent et souligner la logique du projet,
- une conclusion générale intégrant l'ensemble des conclusions concernant les problèmes traités,
- à la fin, une bibliographie regroupant l'ensemble des références utilisées (chaque référence étant numérotée, les numéros placés entre crochets dans le texte du rapport permettant de relier aux références correspondantes),
- à la fin également, les coordonnées (adresse, téléphone) et qualités des personnes contactées.

ATTENTION : le texte et les documents sont originaux, ils sont l'œuvre des candidats. Un nombre très limité de documents bibliographiques de base (ex : cartes) peuvent y être associés s'ils sont exploités (leur source doit alors être indiquée).

Présentation générale du rapport :

- taille des caractères suffisante (Arial 10 ou Times 12 au moins),
- interligne simple, texte justifié, évitez les veuves et les orphelines surtout quand il s'agit de titres,
- marges raisonnables (2 cm au moins),
- taille des figures suffisante, figures numérotées et avec un titre (penser aux échelles !),
- titres des paragraphes mis en évidence (**gras**, souligné, *italique*, **police plus grosse** – mais pas plus petite),
- page numérotées (utiliser les fonctionnalités de Word !),
- orthographe vérifiée (même remarque, mais la relecture par un œil neuf est également bien utile),
- présentation de la bibliographie conforme aux normes :
 - nom du ou des auteurs,
 - titre de l'article ou titre de l'ouvrage,
 - nom de l'éditeur ou de la revue, année d'édition, n° de volume et mois pour une revue, n° des pages utilisées.

Exemples de présentation type d'une référence bibliographique pour un article de revue scientifique :

Kimsé M., Monteils V., Bayourthe C., Gidenne T. « A new method to measure the redox potential (Eh) in rabbit caecum: relationship with pH and fermentation pattern ». World Rabbit Sci. 2009 ; 17 : 63 – 70.

- présentation de la webographie conforme aux normes :
 - adresse Web du site (inutile de donner trois lignes d'adresse le plus souvent illisibles),
 - auteur(s) des pages consultées ou éditeur(s) du site,
 - rapide résumé du contenu du site,
 - date de dernière consultation, date de dernière mise à jour,

Figures :

Choisir avec soin les modes de représentation des graphiques (histogramme ou courbe, à points liés ou non...). Travailler les figures pour qu'elles soient aisément compréhensibles sans avoir à lire plusieurs paragraphes, bannir les termes peu explicites.

Attention aux transferts d'images qui peuvent modifier les échelles d'origine.

Sources bibliographiques :

Il n'est pas raisonnable de multiplier les références, mais il en faut un minimum, montrant que vous vous êtes documentés sur votre sujet !

Attention aux informations issues d'Internet : vous devez impérativement vous interroger sur la source et la fiabilité des informations en vérifiant la qualification de l'auteur (professionnel, amateur éclairé, enseignant...) ! En particulier, toute référence à Wikipedia est à bannir, puisque n'importe qui peut y rédiger un article (en revanche, la bibliographie indiquée en bas de page est souvent fort utile pour valider les informations des pages wikipedia et commencer à approfondir un sujet !).